

Aux actionnaires de la Société  
**STOKVIS NORS AFRIQUE S.A**  
Lot 17 11 – Zone industrielle Ouled Salah  
Bouskoura

-----

**RAPPORT DE CERTIFICATION  
DE L'EXACTITUDE DE L'ARRETE DE LA CREANCE**

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société **STOKVIS NORS AFRIQUE S.A**, et en exécution de la mission prévue à l'article 199 de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée, nous vous présentons notre rapport sur l'arrêté de compte établi en date du 30 juin 2024 tel qu'il est présenté ci-après et annexé au présent rapport :

Créancier	Montant total des créances liquides et exigibles
<b>LA SOCIETE SANA STOK</b> , société anonyme de droit marocain au capital social d'un montant de 300.000 dirhams, dont le siège social est situé à 26, Rue d'Ifrane, Hay Salam, Hay Hassani, Casablanca, inscrite au Registre du commerce de Casablanca sous le numéro 166621	199.000.000 DH
<b>Total</b>	<b>199.000.000 DH</b>

Nous avons procédé au contrôle de cet arrêté de compte en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Nous certifions l'exactitude de l'arrêté de compte établi par le Conseil d'Administration et qui s'élève à cent quatre-vingt-dix-neuf millions Dirhams (MAD **199.000.000**).

Casablanca, le 10 juillet 2024

**Les commissaires aux comptes**

**Horwath Maroc Audit**  
**Adib BENBRAHIM**  
Directeur Associé

**HDID et Associés**  
**MOHAMED HDID**  
Associé Gérant

**HORWATH MAROC AUDIT**  
90, Avenue Mendi Ben Barka  
Hay Stad - rabat  
Tel : 05.37.77.46.70 / 71  
Fax : 05.37.77.46.76

